

Agitateur magnétique extra plat Référence 1186315



Manuel d'utilisation

français

CONATEX SARL · Equipement pour l'Enseignement Scientifique et Technique

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € · RCS Sarreguemines 809 085 327 · Siret 809 085 327 00025 · APE 4791B

SIEGE EN FRANCE :

7 rue Poincaré · Bât.B · 57200 Sarreguemines
Tél +33 (0)3 68 78 13 56
Fax +33 (0)3 68 78 13 57
info@conatex.fr · www.conatex.fr

DISTRIBUTION IN BELGIUM:

Rue des Colonies/Koloniënstraat 56 · 1000 Brussels
Phone +32 (0)2 881 04 56
Fax +32 (0)2 588 06 27
info@conatex.be · www.conatex.be

Manuel d'utilisation

FR

S01 Agitateur magnétique compact sans chauffage

Introduction

Les utilisateurs doivent lire attentivement ce manuel, suivre les instructions et les procédures, afin d'être informés de toutes les précautions à prendre avant d'utiliser l'appareil.

Service

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter votre distributeur

Veillez fournir les informations suivantes au personnel du service clientèle :

- Numéro de série de l'appareil (sur le panneau arrière ou sous l'appareil)
- Description du problème
- Vos coordonnées de contact

Garantie

Cet appareil est garanti contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant une période de 24 mois à compter de la date de facturation. La garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial. La garantie ne s'applique pas à un produit ou à des pièces qui ont été endommagés en raison d'une mauvaise installation, de connexions incorrectes, d'une mauvaise utilisation, d'un accident ou de conditions de fonctionnement anormales.

Pour les réclamations de garantie, veuillez contacter votre fournisseur.

CONATEX SARL · Equipement pour l'Enseignement Scientifique et Technique

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € · RCS Sarreguemines 809 085 327 · Siret 809 085 327 00025 · APE 4791B



SIEGE EN FRANCE :

7 rue Poincaré · Bât.B · 57200 Sarreguemines
Tél +33 (0)3 68 78 13 56
Fax +33 (0)3 68 78 13 57
info@conatex.fr · www.conatex.fr

DISTRIBUTION IN BELGIUM:

Rue des Colonies/Koloniënstraat 56 · 1000 Brussels
Phone+32 (0)2 881 04 56
Fax +32 (0)2 588 06 27
info@conatex.be · www.conatex.be

1. Instructions de sécurité

	Avertissement ! <ul style="list-style-type: none">• Lisez attentivement le manuel d'instructions avant d'utiliser l'appareil.• Assurez-vous que seul un personnel correctement formé utilise l'appareil.
	Contact de terre de protection ! <ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous que la prise est mise à la terre (prise de terre de protection) avant toute utilisation.

- Assurez-vous que seul un personnel qualifié travaille avec cet appareil.
- N'utilisez jamais cet agitateur de manière différente à celle spécifiée dans ce manuel.
- En cas de circonstances anormales, lors de la manipulation du mélangeur, veuillez immédiatement éteindre l'appareil et contacter votre fournisseur.
- Maintenez l'appareil à l'écart des champs électromagnétiques élevés.
- Lors de l'utilisation de l'appareil, portez un équipement de protection individuelle pour éviter tout risque de blessure :
 - Éclaboussures ou évaporation de liquides
 - Émissions de gaz toxiques ou combustibles
- Placez l'appareil sur une surface spacieuse, stable, propre, antidérapante, sèche et ignifuge. N'utilisez jamais l'appareil dans des atmosphères explosives, ni avec des matières dangereuses ou sous l'eau.
- Augmentez progressivement la vitesse. Réduisez votre vitesse si les situations suivantes se produisent :
 - Le barreau magnétique s'échappe en raison de la vitesse d'agitation élevée
 - L'appareil fonctionne de manière irrégulière, ou le châssis bouge sur la plaque de base.
- Si le barreau magnétique est en PTFE, veuillez noter :
 - Le fluor élémentaire, l'ion trifluorure et les métaux alcalins provoquent la corrosion du PTFE et les hydrocarbures halogénés provoquent son expansion à température ambiante.
 - Les métaux alcalins, les métaux alcalino-terreux fondus ou leurs solutions, ainsi que les éléments des deuxième et troisième colonnes du tableau périodique des éléments sous forme poudreuse réagissent chimiquement avec le PTFE lorsque la température atteint 300 ~ 400 °C.
- Utilisez des récipients fermés lors du traitement de matériel pathogène.
- L'appareil ne doit être débranché du secteur qu'en tirant sur la base de la prise, jamais sur le câble.
- Vérifiez que la prise électrique offre la tension et la puissance requises pour cet appareil.
- Cet appareil ne doit être ouvert que par des techniciens électroniques expérimentés.

2. Inspection

2.1 Déballage

Déballer soigneusement l'instrument et vérifiez que l'appareil est reçu sans dommage apparent. Si nécessaire contactez le fournisseur de l'appareil pour obtenir une assistance technique.

	Remarque : si vous détectez des dommages apparents, ne branchez pas l'appareil.
---	---

2.2 Liste de colisage

Le paquet comprend les éléments suivants :

Contenu	Quantité
Unité principale	1
Manuel d'utilisation	1

Tableau 1

3. Contrôle

3.1 Éléments de contrôle

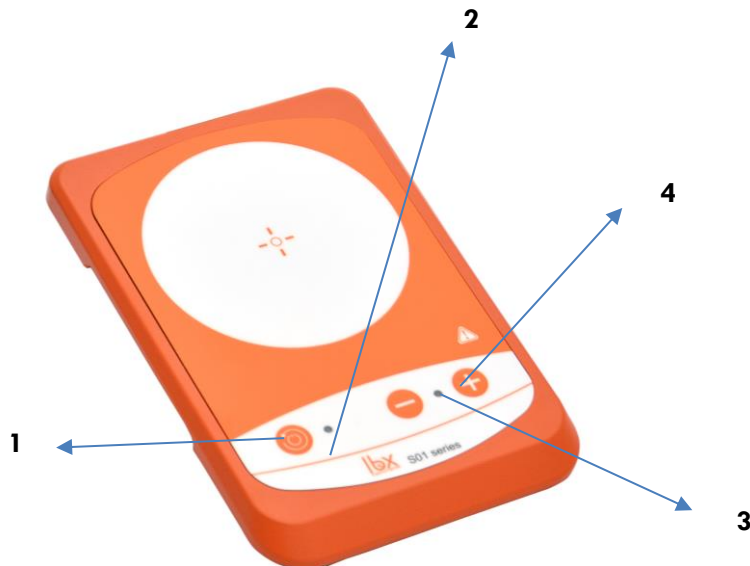


Figure 1: Modèle S01

4. Manipulation

4.1 Mise en route

- (1) Démarrage : Appuyez sur le bouton 1 pendant plus d'une seconde pour mettre l'appareil sous tension, le voyant vert (2) s'allume.
- (2) Arrêt : Appuyez sur le bouton 1 et maintenez-le enfoncé pendant plus d'une seconde pour mettre l'appareil hors tension, les deux lumières s'éteignent

4.2 Fonction d'inversion

Appuyez sur le bouton 1 pour activer la fonction d'inversion. Ceci inversera le sens de l'agitation à intervalles réguliers.

- (1) Mise en tension : Le sens de l'agitation sera inversé toutes les 15 secondes. Le témoin 2 clignote lorsque cette fonction est activée.
- (2) Arrêt : La direction de l'agitation reste toujours la même, la lampe témoin 2 reste allumée.

4.3 Réglage de la vitesse

- (1) Appuyez sur le bouton 4 (+ et -) pour réduire ou augmenter la vitesse, la cadence de pas est de 10 tr/min.
- (2) Appuyez longuement sur le bouton 4 (+ et -) pour changer la vitesse réglée en continu, l'indicateur de vitesse 3 clignote pendant l'opération.
- (3) Lorsque la vitesse réglée atteint la vitesse max. vitesse (1500 rpm) ou min. vitesse (15 tr/min), l'indicateur d'affichage 3 arrête de clignoter.
- (4) L'indicateur d'affichage 3 arrête de clignoter et reste allumé une fois que la vitesse réelle atteint la vitesse définie

5. Résolution des dysfonctionnements mineurs

- L'appareil ne s'allume pas
 - Vérifiez que la ligne électrique est bien déconnectée.
- Défaut dans l'auto-test de démarrage.
 - Éteignez l'agitateur, puis rallumez-le.
- La vitesse d'agitation ne peut pas atteindre la vitesse programmée.
 - Viscosité excessive de l'échantillon pouvant entraîner une réduction anormale du régime moteur.
- L'alimentation ne s'éteint pas lorsque vous appuyez sur le bouton OFF.
 - Vérifiez si la fonction d'avertissement de chaleur résiduelle est toujours activée et si la température de la plaque est supérieure à 50 °C (l'écran LED fonctionne toujours et le message « HOT » est affiché).

Si ces dysfonctionnements mineurs ne sont pas résolus, contactez le fournisseur qui vous a livré l'appareil.

6. Entretien et nettoyage

- Un entretien approprié permet à l'appareil de fonctionner correctement et prolonge sa durée de vie.
- Ne pas pulvériser le produit de nettoyage directement sur l'instrument lors du nettoyage.
- Coupez l'alimentation principale pendant le nettoyage.
- Utilisez uniquement des produits de nettoyage recommandés dans les situations suivantes :

Colorants	Alcool isopropylique
Matériaux de construction	Eau avec tensioactifs / alcool isopropylique
Produits cosmétiques	Eau avec tensioactifs / alcool isopropylique
Produits alimentaires	Eau avec tensioactifs
Combustibles	Eau avec tensioactifs

Tableau 5

- Avant d'utiliser toute autre méthode de nettoyage ou de décontamination, l'utilisateur doit vérifier auprès du fabricant ou du fournisseur que cette méthode n'endommagera pas l'instrument. Portez des gants de protection appropriés pour nettoyer l'appareil.



Remarque :

- l'appareil électronique ne peut pas être nettoyé avec un nettoyant.
- Si une intervention de maintenance est nécessaire, l'appareil doit être nettoyé à l'avance pour éviter toute contamination par des substances dangereuses. Il doit être expédié dans son emballage d'origine.
- Si l'instrument ne doit pas être utilisé pendant une longue période, veuillez l'éteindre et le placer dans un endroit sec et propre, à température ambiante et sur une surface stable.

CONATEX SARL · Equipement pour l'Enseignement Scientifique et Technique

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € · RCS Sarreguemines 809 085 327 · Siret 809 085 327 00025 · APE 4791B

SIEGE EN FRANCE :

7 rue Poincaré · Bât.B · 57200 Sarreguemines
Tél +33 (0)3 68 78 13 56
Fax +33 (0)3 68 78 13 57
info@conatex.fr · www.conatex.fr

DISTRIBUTION IN BELGIUM:

Rue des Colonies/Koloniënstraat 56 · 1000 Brussels
Phone +32 (0)2 881 04 56
Fax +32 (0)2 588 06 27
info@conatex.be · www.conatex.be

7. Réglementation applicable

Fabriqué selon les normes de sécurité suivantes :

EN 61010-1 (Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire - Partie 1 - Prescriptions générales)

UL 3101-1 (Matériel électrique de laboratoire ; Partie 1 : Exigences générales)

CAN/CSA C22.2(1010-1)

EN 61010-2-10 (Chauffage)

Fabriqué conformément aux normes CEM suivantes :

EN 61326-1 (Compatibilité électromagnétique) Directives

européennes associées :

Directive CEM : 2004/108/EC Directive
sur les équipements : 73/023/EWG

Les changements ou modifications qui ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorité de l'utilisateur sur l'exploitation de l'appareil.

Remarque : cet appareil a été testé pour être conforme aux limites d'un appareil numérique de classe A, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. L'utilisation de cet équipement en dehors du laboratoire est susceptible de provoquer des interférences nuisibles, auquel cas l'utilisateur devra corriger ces interférences à ses propres frais.

8. Caractéristiques techniques

Éléments	Caractéristiques
	Série S01
Tension [VCA]	100-240
Fréquence [Hz]	50/60
Puissance maximale consommée par le moteur [W]	5
Puissance maximale générée par le moteur [W]	3
Plage de vitesse d'agitation [rpm]	15-1500
Quantité maximale de liquide pour l'agitation [H ₂ O, l]	0,8
Poids maximal de la charge [kg]	2,0
Matériau	ABS
Dimensions de la plaque (mm)	90 x 90
Dimensions (mm)	175×120×15
Poids [kg]	0,3
Température ambiante admissible [°C]	5 - 40
Humidité relative admissible	80 %
Classe de protection selon la norme DIN 60529	IP65

Tableau 3

CONATEX SARL · Equipement pour l'Enseignement Scientifique et Technique

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € · RCS Sarreguemines 809 085 327 · Siret 809 085 327 00025 · APE 4791B

SIÈGE EN FRANCE :

7 rue Poincaré · Bât.B · 57200 Sarreguemines
Tél +33 (0)3 68 78 13 56
Fax +33 (0)3 68 78 13 57
info@conatex.fr · www.conatex.fr

DISTRIBUTION IN BELGIUM:

Rue des Colonies/Koloniënstraat 56 · 1000 Brussels
Phone+32 (0)2 881 04 56
Fax +32 (0)2 588 06 27
info@conatex.be · www.conatex.be

9. Accessoires

Veillez contacter notre société pour commander les accessoires suivants disponibles pour ces appareils : tiges magnétiques, capteur de température PT1000 avec couvercle en verre et support de fixation pour le capteur de température.

CONATEX SARL · Equipement pour l'Enseignement Scientifique et Technique

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € · RCS Sarreguemines 809 085 327 · Siret 809 085 327 00025 · APE 4791B

SIÈGE EN FRANCE :

7 rue Poincaré · Bât.B · 57200 Sarreguemines
Tél +33 (0)3 68 78 13 56
Fax +33 (0)3 68 78 13 57
info@conatex.fr · www.conatex.fr

DISTRIBUTION IN BELGIUM:

Rue des Colonies/Koloniënstraat 56 · 1000 Brussels
Phone +32 (0)2 881 04 56
Fax +32 (0)2 588 06 27
info@conatex.be · www.conatex.be

Nota importante para los aparatos electrónicos vendidos en España

Instrucciones sobre la protección del medio ambiente y la eliminación de aparatos electrónicos:



Los aparatos eléctricos y electrónicos marcados con este símbolo no pueden ser eliminados en forma de residuos urbanos.

De conformidad con la Directiva 2012/19/UE, los usuarios de la Unión Europea de aparatos eléctricos y electrónicos, tienen la posibilidad de devolver sus RAEE para su eliminación al distribuidor o fabricante del equipo después de la compra de uno nuevo. La eliminación ilegal de aparatos eléctricos y electrónicos es castigada con multa administrativa.

Remarque importante pour les appareils électroniques vendus en France

Informations sur la protection du milieu environnemental et élimination des déchets électroniques :



Les appareils électriques et électroniques portant ce symbole ne peuvent pas être jetés dans les décharges.

En réponse à la réglementation, Labbox remplit ses obligations relatives à la fin de vie des équipements électriques de laboratoire qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage de ecosystem dédiée aux DEEE Pro qui les reprend gratuitement (plus d'informations sur www.ecosystem.eco).

L'élimination illégale d'appareils électriques et électroniques est punie d'amende administrative.

Nota importante per le apparecchiature elettroniche vendute in Italia

Istruzioni sulla protezione ambientale e sullo smaltimento dei dispositivi elettronici:



Le apparecchiature elettriche ed elettroniche contrassegnate con questo simbolo non possono essere smaltite come rifiuti urbani.

In conformità con la Direttiva 2012/19 / UE, gli utenti dell'Unione Europea di apparecchiature elettriche ed elettroniche hanno la possibilità di restituire i propri RAEE per lo smaltimento al distributore o al produttore di apparecchiature dopo averne acquistato uno nuovo. La rimozione illegale di apparecchiature elettriche ed elettroniche è punibile con una sanzione amministrativa.